



Conférence REIF
25 mars 2022
CESE – Paris

**Accompagner
les générations :
un enjeu pour
la Sécurité sociale
en France et en Europe**

Dossier participants







Sommaire

Le mot de la présidente	5
Présentation de la REIF	6
La conférence	8
Programme	
Patronage / Labellisation	
CV des intervenants	
CV des modératrices	
Les tables rondes	11
Table ronde # 1	
Table ronde # 2	
Table ronde # 3	
Table ronde # 4	
Le lieu : Le CESE	23
Accès	
Normes sanitaires	
Aspects techniques	





“

Le mot de la présidente

La conférence de haut niveau, organisée par la Représentation européenne des institutions françaises de Sécurité sociale (REIF), le 25 mars au Conseil économique, social et environnemental (CESE), à Paris, s’inscrit dans la volonté exprimée par la présidence française du Conseil de l’UE d’une Europe sociale qui protège concrètement les citoyens européens.

Labellisée par le gouvernement français, la conférence permettra de débattre des défis de la protection sociale dans une perspective européenne, autour du thème « Accompagner les générations : un enjeu pour la Sécurité sociale en France et en Europe ».

Lors de cette journée, que Monsieur Nicolas Schmit, Commissaire européen à l’Emploi et aux Droits sociaux, nous fait l’honneur d’introduire, nous aborderons les grands enjeux auxquels l’ensemble des systèmes de Sécurité sociale européens doivent faire face : autonomie et vieillissement démographique, lutte contre la pauvreté et réactivité de la Sécurité sociale face à la Covid, accès à l’innovation en santé et mécanismes de régulation des prix, mobilité juste et équitable des travailleurs.

Je suis heureuse de vous compter parmi nous pour cet évènement qui donnera toute leur place à nos collègues européens et permettra, j’en suis convaincue, de poursuivre et d’amplifier des projets collectifs européens dans le champ de la protection sociale.

Je tiens à remercier chaleureusement le Conseil économique, social et environnemental, Monsieur Thierry Beaudet, son président, ainsi que Madame Martine Vignau, vice-présidente, qui nous permettent d’organiser notre évènement dans un lieu symbolique d’expression et d’échange des partenaires sociaux et de la société civile.

Isabelle Sancerni

**Présidente de la Représentation européenne
des institutions françaises de sécurité sociale
(REIF)**



Présentation de la REIF

Rôle et fonctionnement

La Représentation des Institutions françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 dans le cadre de l'Agence pour le développement et la coordination des relations internationales (Adecric).

Depuis le 1^{er} avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général, du régime agricole et les travailleurs indépendants : l'assurance maladie (Cnam), la retraite (Cnav), la famille (Cnaf), le recouvrement (Urssaf Caisse nationale, anciennement Acoss), la mutualité sociale agricole (CCMSA), la caisse nationale déléguée à la sécurité sociale des travailleurs indépendants, ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss), le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC). L'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) sont devenues membres observateurs de la REIF en 2021.

Sa gestion est assurée dans le cadre d'une association de Loi 1901 « L'Association de gestion de la REIF », créée par l'ensemble des organismes précités.

Gouvernance et organisation

À la date du 31 janvier 2022, la REIF est présidée par Madame Isabelle Sancerni, présidente du Conseil d'Administration de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), accompagnée des vice-présidents Monsieur Gérard Rivière, président du Conseil d'Administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), Monsieur Jean-Eudes Tesson, président du Conseil d'Administration de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Urssaf Caisse nationale) et Monsieur Pascal Cormery, président de la Caisse centrale de la MSA (CCMSA). Monsieur Fabrice Gombert, président du Conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), est trésorier de la REIF. Le secrétariat de la REIF est assuré par la Cnaf, en la personne de Olivier Corbobesse.



Isabelle Sancerni
Présidente



Gérard Rivière
Vice-Président



Jean-Eudes Tesson
Vice-Président



Pascal Cormery
Vice-Président



Fabrice Gombert
Trésorier

Les caisses de Sécurité sociale française assurent collectivement et directement le pilotage de la REIF ainsi que la détermination de ses missions et des orientations de son action.

Les directions (ou missions) des relations internationales et européennes au sein des organismes de Sécurité sociale membres assurent le lien entre le niveau national et le niveau européen. La REIF permet à ces organismes et à leurs réseaux de faire remonter leurs analyses et positions auprès des décideurs européens (Commission européenne, Parlement européen via les eurodéputés, Conseil via la représentation permanente française), forts de l'expertise dont ils sont les seuls à disposer en leur sein et ce en amont de la publication des textes législatifs.

Le bureau de la REIF est installé à Bruxelles à la Maison européenne de la protection sociale, aux côtés des représentations permanentes des caisses de sécurité sociale allemande (DSV) et autrichienne (DVS), de la Plateforme européenne des institutions de protection sociale (ESIP) et de l'Association internationale de la mutualité (AIM). Son équipe de trois personnes est composée d'un délégué permanent, Arnaud Emériaux, responsable des questions retraite, détachement, recouvrement et fraude et de deux chargées de mission, Audrey Tourniaire, responsable des questions famille, inclusion sociale et emploi, et Anne-Claire Le Bodic, responsable des questions santé et numérique.

Sa création a répondu à l'essor de la problématique de la politique sociale européenne qui ne s'est pas strictement limitée aux prérogatives fixées dans les Traités communautaires. En effet, si les Etats membres sont libres d'organiser leurs systèmes de Sécurité sociale, la législation européenne, liée à la mise en œuvre du marché intérieur, a un impact direct sur les législations applicables en matière de Sécurité sociale.

C'est parce qu'elles ont pris conscience de l'importance déterminante des débats et négociations qui se tiennent à Bruxelles et des effets sur leur propre fonctionnement que les institutions françaises de Sécurité sociale ont décidé de mettre en place cette représentation qui intervient en complémentarité de la représentation permanente de la France à Bruxelles.

Missions de la reif

La REIF a trois grandes missions :

- Faire connaître, promouvoir et défendre auprès des interlocuteurs européens les valeurs et les principes du système de protection sociale français : la solidarité, la qualité et l'égal accès de tous aux prestations de Sécurité sociale ainsi son organisation et ses intérêts financiers ;
- Assurer une veille active sur les évolutions de la construction juridique européenne pouvant avoir des conséquences sur les politiques sociales mises en œuvre par la Sécurité sociale française ou leurs modalités de gestion ;
- Alerter et mobiliser, en tant que de besoin, les organismes français sur les sujets en question.





La conférence

Vendredi 25 mars 2022

Salle de l'hémicycle

9h – 17h30

Programme

Inscription et café d'accueil 8h – 9h

Session introductive 9h – 9h30

Martine Vignau, vice-présidente du CESE

Isabelle Sancerni, présidente de la REIF

Nicolas Schmit, Commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux

Table ronde #1 9h30 – 10h45

Comment répondre aux défis démographiques liés au vieillissement dans l'UE ?

Table ronde #2 10h45 – 12h

Le soutien aux familles et aux demandeurs d'emploi, deux leviers complémentaires d'une politique efficace de lutte contre la pauvreté.

Pause déjeuner 12h – 14h

Table ronde #3 14h – 15h30

Accès à l'innovation en santé et mécanismes de régulation des prix.

Table ronde #4 15h30 – 17h

Comment réduire la concurrence sociale en garantissant une mobilité juste et équitable ?

Session conclusive 17h – 17h30

Synthèse des débats et perspectives.

Patronage/ Labellisation

Le Secrétariat Général de la Présidence française du Conseil de l'UE (SGPFUE) a octroyé à la REIF la labellisation de la conférence dans le cadre des événements organisés par la société civile sous présidence française du Conseil de l'UE (hors budget PFUE).

CV des intervenants

Intervenants d'ouverture et de clôture



Isabelle Sancerni

Présidente de la REIF

Après plusieurs mandats d'administratrice au sein d'organismes de Sécurité sociale, Isabelle Sancerni est élue en 2018 présidente du conseil d'administration de la Caisse Nationale des allocations familiales. En 2022, elle a été réélue présidente pour un second mandat. Elle préside le conseil d'administration de la REIF. En outre, elle est membre du bureau de l'AISS (Association internationale de la sécurité sociale regroupant plus de 150 pays) et y assure la présidence d'une des 13 commissions techniques, celle des prestations familiales.



Nicolas Schmit

Commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux

Nicolas Schmit est commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux depuis 2019. Titulaire d'une maîtrise en littérature française ainsi que d'un doctorat en relations économiques internationales de l'université d'Aix-Marseille, Nicolas Schmit a occupé plusieurs fonctions au sein du gouvernement du Luxembourg, son pays natal, avant d'occuper, en 1990, le poste de conseiller à la représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne. Il a par la suite été nommé ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration en 2004, puis ministre du Travail et de l'Emploi en 2009, et enfin en 2013 ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire. En 2019, il a été membre du Parlement européen pour le parti ouvrier socialiste luxembourgeois.



Martine Vignau

Vice-présidente du CESE

Investie dans des responsabilités syndicales depuis 1987, Martine Vignau toujours œuvré à la défense des salarié.e.s pour construire des solidarités justes et équitables pour toutes et tous. À ce jour, elle est vice-présidente du CESE en charge des relations avec le Parlement, présidente du groupe Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) et membre de la commission des affaires sociales et de la santé.

Par ailleurs, Martine Vignau est en charge à l'UNSA de l'action sociale, de la politique familiale et celle du handicap. À ce titre, elle siège au conseil d'administration de la CNAF et elle est vice-présidente du Conseil consultatif des personnes handicapées (CNCPH) en charge de l'emploi.

CV des modératrices



Isabelle Moreau

Directrice de la rédaction du Pôle social / RH d'AEF Info

Isabelle Moreau est journaliste spécialiste des questions économiques et sociales. Diplômée d'une maîtrise de droit privé de l'université Paris X Nanterre, Isabelle Moreau est, depuis mars 2015, la directrice de la rédaction du pôle social du média en ligne *Agence AEF info*.

Par le passé, elle a travaillé sur ces questions pour différents médias tels que *La Tribune*, *Liaisons Sociales Magazine* ou encore *Espace Social Européen*. Elle a également participé à des émissions de radio sur *Radio Classique* et *France Culture* ainsi que de télévision pour *La Chaîne Parlementaire (LCP)*.



Elise Debiès

Avocate, Cabinet Avoclex

Elise Debiès est avocate au sein du cabinet Avoclex, spécialisé en droit du travail et de la protection sociale. Elle est également chargée de cours « droit des données de la protection sociale », au sein du master 2 Droit des données et des gouvernements ouverts de La Sorbonne ainsi qu'à Télécom Paris Tech. Elle est ancienne directrice de l'Institut des hautes études de protection sociale et des relations internationales de l'EN3S. Au cours de sa carrière dans l'administration, Elise Debiès s'est spécialisée en droit des données du service public puis dans la protection sociale, notamment des travailleurs mobiles. Dans ses enseignements et recherches, elle s'attache à articuler les différents corpus juridiques pour protéger les droits des personnes et améliorer la transparence au service d'une citoyenneté solidaire.



Dimitra Panteli

Analyste des systèmes de santé, Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé

Dimitra Panteli dirige le pilier de l'Observatoire sur l'innovation et travaille sur les politiques de santé et les soins de santé fondés sur des données probantes en Europe, notamment en ce qui concerne la qualité des soins, la couverture et l'accès.

Avant de rejoindre l'Observatoire, Dimitra a travaillé comme chercheuse principale au département de gestion des Soins de santé de la Technische Universität Berlin. Elle est titulaire d'un doctorat en santé publique de la Technische Universität Berlin, d'un master en sciences - santé publique de l'université médicale de la Charité à Berlin et d'un diplôme de médecine de l'université Aristote de Thessalonique. Elle a par ailleurs passé l'année universitaire 2016-2017 en tant que boursière Harkness du *Commonwealth Fund* à Washington.



Les tables rondes

Table ronde #1

Comment répondre aux défis démographiques liés au vieillissement dans l'UE ?

9h30 – 10h45

Cette table ronde, qui sera introduite par une présentation comparative de l'impact du vieillissement en France et en Europe, vise à mettre en exergue les défis communs à l'ensemble des États membres mais également les spécificités des approches (par exemple politique d'action sociale des organismes de sécurité sociale en France, approche holistique et recours au numérique au Danemark...).

Thèmes abordés

- Accès aux droits des assurés sociaux ;
- Approche fondée sur le cycle de vie (prévention santé tout au long de la vie, politique de l'emploi, conciliation vie privée-professionnelle...);
- Mise en place de services intégrés en réseau au niveau local qui permettent de faciliter les démarches administratives des assurés ;
- Mise en valeur de la spécificité et de la valeur ajoutée des prestations extra-légales d'action sociale ;
- Politiques et actions de soutien aux populations dans les zones rurales ;
- Approche domiciliaire afin de préserver l'autonomie des personnes âgées et de proposer une offre globale individualisée ;
- Questionnement quant aux restes à charge en établissement dans une perspective comparative.

Intervenants

Fabrice Lenglard, directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), ministère des Solidarités et de la Santé

François-Emmanuel Blanc, directeur général de la Ccmsa

Renaud Villard, directeur Général de la Cnav

Virginie Magnant, directrice de la Cnsa

Nanna Skovgaard, directrice Santé et Seniors chez KL, la communauté des communes au Danemark

Modératrice

Isabelle Moreau, directrice de la rédaction du Pôle social/RH d'AEF Info

CV des intervenants Table ronde #1



François-Emmanuel Blanc

Directeur général de la Ccmsa

Diplômé d'études approfondies en droit public et de l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S), vice-président du jury du concours d'entrée à l'EN3S, ancien maître de conférences à Science-Po Paris et ancien chargé d'enseignement à l'IEP d'Aix-en-Provence, François-Emmanuel Blanc est depuis octobre 2018, directeur général de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole. Son parcours professionnel l'a conduit à occuper les postes de directeur général du groupe AHNAC (Association Hospitalière Nord Artois Clinique) de l'Agence régionale de santé Poitou-Charentes, des Caisses primaires d'assurance maladie des Bouches-du-Rhône et du Puy-de-Dôme. Il est par ailleurs président de l'Association Espoir – Centre de Rééducation à Hellemmes (59).



Fabrice Lengart

Directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), ministère des Solidarités et de la Santé

Fabrice Lengart a acquis plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'analyse économique et statistique. Il a notamment exercé les fonctions de chef de bureau au sein de la sous-direction des Politiques sociales à la direction du Trésor. À l'Insee, il a été chef du département des Comptes nationaux, puis directeur des statistiques démographiques et sociales. Avant d'être nommé rapporteur général à la réforme du revenu universel d'activité (RUA) en 2019, il était commissaire général adjoint de France Stratégie.

Il est diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), agrégé de mathématiques et titulaire d'une maîtrise de philosophie (Paris I).



Virginie Magnant

Directrice de la Cnsa

Ancienne élève de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École nationale d'Administration (ENA), Virginie Magnant a commencé sa carrière en tant qu'inspectrice adjointe de l'administration au ministère de l'Intérieur. Par la suite, elle a occupé les postes de directrice des affaires financières et techniques puis de secrétaire générale à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Elle a également travaillé au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, a été nommée haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté et a été promue adjointe au directeur général de la cohésion sociale à la direction générale de la Cohésion sociale. Enfin, Virginie Magnant a occupé la fonction de conseillère « région solidaire » au cabinet de la présidente du conseil régional d'Île-de-France puis de directrice de cabinet de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées.

CV des intervenants Table ronde #1



Nanna Skovgaard

Directrice Santé et Seniors chez KL, association des communes danoises

Nanna Skovgaard est chef de bureau à l'Association des autorités locales. Elle y gère le Centre pour la santé et la politique sociale. Elle est responsable des questions liées au grand âge et à la santé. Diplômée en sciences politiques de l'université d'Aarhus, elle a auparavant occupé plusieurs postes au sein de la fonction publique : responsable de la numérisation en charge des investissements dans les fonds de qualité et de la santé numérique au ministère de la Santé, chef d'unité au Centre pour la santé, une unité pour des soins de santé proches et cohérents en région capitale, et enfin directrice de bureau à l'autorité danoise de surveillance financière.



Renaud Villard

Directeur général de la Cnav

Diplômé de l'École nationale d'administration (ENA), promotion Robert Badinter (2009-2011), Renaud Villard a été chef du bureau des régimes de retraite de base à la direction de la Sécurité sociale de 2011 à 2014 avant de travailler comme conseiller en charge des retraites et de la famille au cabinet de la ministre des Affaires sociales et de la Santé de 2014 à 2016. Il est directeur général de la Cnav depuis le mois de mars 2016.

Ancien enseignant-chercheur, Renaud Villard est également diplômé de l'agrégation d'histoire ainsi que d'un doctorat en histoire moderne.

Table ronde #2

Le soutien aux familles et aux demandeurs d'emploi, deux leviers complémentaires d'une politique efficace de lutte contre la pauvreté.

10h45 – 12h

La thématique centrale est la lutte contre la pauvreté traitée via deux volets complémentaires. Un premier volet place l'emploi des parents comme première condition contre le risque de pauvreté des familles ; un second présente les allocations de chômage en tant que stabilisateur économique et social au cours de périodes de non-emploi.

Thèmes abordés

- La conciliation vie privée-vie professionnelle et l'investissement dans l'accueil du jeune enfant pour assurer la participation des parents au marché de l'emploi (dont les mesures prises pendant la crise Covid) ;
- La présentation du rôle de l'assurance chômage en tant que stabilisateur économique et social, le lien avec la solidarité nationale ;
- Les mesures spécifiques prises pendant la crise Covid en matière d'assurance chômage ;
- L'approche "cycle de vie / parcours de vie" et le soutien personnalisé apporté aux assurés.

Intervenants

Pascale Coton, Vice-présidente du CESE, membre de la section des Affaires sociales et de la Santé et de la délégation aux Droits des femmes

Patricia Ferrand, présidente de l'Unédic (sous réserve)

Michel Villac, vice-président du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge

Martina Štěpánková Štýbrová, directrice du Département de la politique familiale et des droits des enfants, Ministère du travail et des affaires sociales, République tchèque

Rita Skrebiskiène, vice-présidente du Comité de la protection sociale

Modératrice

Isabelle Moreau, directrice de la rédaction du Pôle social / RH d'AEF Info

CV des intervenants Table ronde #2



Pascale Coton

Vice-présidente du CESE, membre de la section des Affaires sociales et de la Santé et de la délégation aux Droits des femmes

Pascale Coton est vice-présidente du CESE, membre de la section des Affaires sociales et de la Santé, de la délégation aux Droits des femmes ainsi que de la commission temporaire sur la participation démocratique. Elle est rapporteure de l'avis « Vers un service public de la petite enfance ».

Pascale Coton a été agente du groupe La Poste de 1981 à 2010. Elle est élue secrétaire générale de la Confédération CFTC de 2011 à 2015 puis en assure la vice-présidence depuis fin 2015. Cheffe de file des négociations Retraites et en charge de la lutte contre les discriminations, Pascale Coton est une femme de conviction.



Patricia Ferrand

Présidente de l'Unédic

Patricia Ferrand, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et titulaire d'un DEA d'économie appliquée est secrétaire confédérale, responsable du service emploi et sécurisation des parcours professionnels à la CFTD. Elle est également vice-présidente de Pôle emploi et présidente du comité stratégique et d'évaluation de Pôle emploi. Patricia Ferrand est membre du conseil d'administration de l'Unédic depuis 2010 dont elle a déjà assuré précédemment la présidence à deux reprises (2014-2016, puis 2018-2020), tout comme la vice-présidence (2016-2018 et de 2020 à janvier 2022).



Rita Skrebiškienė

Vice-présidente du Comité de la protection sociale (UE)

Rita Skrebiškienė est conseillère en chef du groupe de gestion des politiques et projets horizontaux du ministère lituanien de la Sécurité sociale et du Travail depuis 2020. Elle était auparavant directrice du département des Affaires internationales.

Elle développe des partenariats internationaux ainsi qu'avec l'Union européenne et participe à la mise en œuvre des exigences découlant de l'adhésion de la Lituanie à l'Union européenne, au Conseil de l'Europe et à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

Depuis des années, elle représente la Lituanie dans les comités européens sur la cohésion sociale (Conseil de l'Europe), le Comité de la protection sociale (Union européenne), le comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales et le groupe de travail sur la politique sociale (OCDE).

CV des intervenants Table ronde #2



Martina Štěpánková Štýbrová

**Directrice du département
de la Politique familiale
et des Droits des enfants,
ministère du Travail
et des Affaires sociales,
République tchèque**

Martina Štěpánková Štýbrová est la directrice du département de la Politique familiale et de la Protection des enfants au ministère tchèque du Travail et des Affaires sociales. Outre son travail au ministère, elle travaille également comme spécialiste de la qualité de l'éducation, de la recherche et de la responsabilité sociale à l'université tchèque des Sciences et de la vie à Prague.

Martina Štěpánková Štýbrová est diplômée en sciences sociales. Actuellement, elle prépare un doctorat axé sur l'utilisation des fonds européens en République tchèque, notamment en ce qui concerne les services de garde d'enfants. Elle enseigne également dans le cadre du cursus des politiques publiques.



Michel Villac

**Président du Haut Conseil
de la Famille, de l'Enfance
et de l'Âge (HCFEA)**

Diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), Michel Villac a occupé successivement depuis 2016 les fonctions de vice-président et de président du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA). Il y préside le conseil de la Famille.

Au cours de sa carrière, Michel Villac a travaillé à l'Insee, la Cnaf ou encore au sein du ministère de la Santé et des Affaires sociales ainsi qu'auprès du ministère délégué chargée de la Cohésion sociale. Il a également occupé les postes de secrétaire général, puis de directeur général à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) ainsi que de président fondateur à VillaCconseil – Études et Stratégie.

Table ronde #3

Accès à l'innovation en santé et mécanismes de régulation des prix.

14h – 15h30

À quelques mois de la refonte du cadre pharmaceutique européen, cette table ronde vise à faire le point sur les défis qui se posent aux États membres pour garantir un accès réel (et idéalement rapide) aux innovations en santé pour les patients tout en garantissant la soutenabilité pour les régimes d'assurance maladie. Les solutions innovantes, en particulier les nouveaux types de contrats, seront débattues.

Thèmes abordés

- Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'accès à l'innovation pharmaceutique ? Sont-elles similaires à l'ensemble des États membres ?
- Quelles pratiques innovantes sont ou peuvent-elles être mises en œuvre ? Comment améliorer l'accès tout en maîtrisant les prix et en assurant la soutenabilité des systèmes ?
- Quel rôle pour l'Union européenne dans le soutien aux États membres, quels dispositifs prévoir dans la révision du cadre pharmaceutique ?
- Les coopérations multilatérales peuvent-elles soutenir un accès rapide et meilleur marché ?

Intervenants

Thomas Fatôme, directeur général de la Cnam

Doris Pfeiffer, Présidente du conseil d'administration de la GKV, Allemagne

Benoît Collin, administrateur général de l'INAMI, Belgique

Sylvain Giraud, chef d'unité Produits médicaux, DG Santé, Commission européenne

Ruth Lopert, analyste des politiques de santé OCDE

Modératrice

Dimitra Panteli, analyste des systèmes de santé, Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé.

CV des intervenants Table ronde #3



Benoît Collin

Administrateur général de l'INAMI, Belgique

Benoît Collin est l'administrateur général de l'Institut national d'assurance maladie – invalidité (INAMI) depuis juillet 2021, après avoir occupé le mandat d'administrateur général adjoint pendant 15 ans.

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) en droit public, il a occupé des fonctions de gestion et de direction dans le secteur hospitalier durant 20 ans (au sein de l'ULB Erasme, du Centre de Traumatologie et de Réadaptation de Bruxelles ou encore du CHR de Tournai). Il a par ailleurs travaillé au sein de plusieurs cabinets ministériels toujours dans le domaine de la gestion hospitalière. Actuellement, il est aussi maître de conférences au sein du département des Sciences de la santé publique de la faculté de médecine de l'université de Liège.



Thomas Fatôme

Directeur général de la Cnam

Thomas Fatôme est directeur général de la Cnam depuis juillet 2020. Diplômé d'HEC, ancien élève de l'ENA, promotion Averroès, il rejoint l'Inspection générale des affaires sociales en 2000. Entre 2003 et 2005, il occupe le poste de conseiller technique chargé des comptes sociaux et de la réforme de l'assurance maladie au cabinet des ministres en charge de la Santé. En 2005, il est nommé directeur de cabinet du directeur général de la Cnam. En 2008, il devient directeur de cabinet du secrétaire d'État chargé de l'Emploi, puis directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'Économie, de l'Emploi et de l'Industrie. En 2009, Thomas Fatôme devient chef de service, adjoint au directeur de la Sécurité sociale. Il est ensuite nommé en 2010 conseiller chargé de la Santé, de la dépendance et des politiques sociales à la Présidence de République. Il occupe les fonctions de directeur de la Sécurité sociale de janvier 2012 jusqu'en juin 2017, date à laquelle il a rejoint le cabinet du Premier ministre en tant que directeur adjoint de cabinet.



Sylvain Giraud

Chef d'unité Produits médicaux (Commission européenne, DG SANTE)

Sylvain Giraud est le chef de l'unité Produits médicaux de la direction générale de la Santé et de la Sécurité alimentaire de la Commission européenne (DG SANTE). L'unité est chargée de l'élaboration de la politique de l'UE en matière de qualité, de disponibilité et d'accessibilité financière des médicaments. Elle met en œuvre des aspects importants de la législation européenne et coordonne la coopération internationale en matière de politique des médicaments. Dans les postes de chef d'unité qu'il a occupés à la DG SANTE au cours des dix dernières années, Sylvain s'est occupé des systèmes de santé, de la santé mondiale et de la coordination des politiques de santé de l'UE.

CV des intervenants Table ronde #3



Ruth Lopert

**Analyste politique de santé,
DELSA, Organisation
de coopération
et de développement
économiques, OCDE**

Ruth Lopert est médecin et spécialiste de politique pharmaceutique. Elle est également chercheuse associée principale à l'université de Strasbourg et professeur associé au sein du département de Politique et Management de la santé de l'université George Washington. Depuis 2008, elle est médecin-chef de l'Agence de régulation australienne TGA. Elle a précédemment occupé les fonctions de directrice de l'unité de Politique pharmaceutique du département de la Santé, de gestionnaire des opérations du programme australien de remboursement des médicaments et de conseiller médical et politique au Formulaire national des médicaments. Ruth est chercheuse associée à la faculté de santé publique du Collège royal australasien des médecins, membre correspondant étranger de l'Académie nationale française de pharmacie et ancienne membre du groupe consultatifs d'experts de l'OMS sur la politique et la gestion des médicaments. Elle est l'auteur de plus de 100 articles et monographies sur les questions pharmaceutiques.



Doris Pfeiffer

**Présidente du conseil
d'administration de la GKV,
Allemagne**

Le Dr Doris Pfeiffer est présidente du conseil d'administration de l'Association nationale des caisses d'assurance maladie obligatoire (GKV-Spitzenverband) depuis 2007. Née en Rhénanie, elle a étudié l'économie politique à l'université de Cologne et a passé son doctorat sur les effets distributifs des régimes de retraite. Au cours de sa carrière, elle a occupé divers postes dans le secteur de la santé, notamment à l'Association fédérale des caisses de maladie locales, à la Fédération allemande des hôpitaux et à l'Association des caisses d'assurance maladie des employés.

Table ronde #4

Comment réduire la concurrence sociale en garantissant une mobilité juste et équitable?

15h30 – 17h

Dans le contexte législatif incertain induit par l'absence d'accord sur la révision des Règlements de coordination, et alors que les formes de mobilité évoluent, cette table ronde permettra de mettre l'accent sur les pistes politiques envisagées pour adapter le cadre juridique mais aussi de mettre en valeur les bonnes pratiques, les projets pilotes et les coopérations entre les organismes de sécurité sociale dans l'UE.

Thèmes abordés

- Comment appliquer concrètement le principe de coopération loyale entre administrations de sécurité sociale dans l'UE ?
- Leviers et actions concrètes améliorant les droits des travailleurs mobiles ;
- Un exemple d'une coopération aboutie : la construction de l'outil de gestion de la mobilité internationale de l'Urssaf Caisse nationale inspiré des dispositifs belges de l'Office national de sécurité sociale ;
- Études empiriques et économiques à large échelle permettant de mieux mesurer les phénomènes de la fraude au détachement et à la pluriactivité ;
- Dimension plus prospective : des alternatives possibles au principe d'unicité de la législation applicable des règlements européens de coordination ? Autres...

Intervenants

Yann-Gaël Amghar,

directeur général de l'Urssaf Caisse nationale

Bruno De Pauw,

conseiller général à l'Office national de sécurité sociale (Belgique)

Mathilde Munoz,

économiste, École d'Économie de Paris

David Dion,

chef d'unité Règlement européens de coordination de sécurité sociale (Commission européenne, DG EMPL)

Gabriele Bischoff,

eurodéputée (Allemagne – S&D, rapporteure sur les Règlements de coordination)

Dragoș Pîslaru,

eurodéputé, président de la commission Emploi et Affaires sociales au Parlement européen (Roumanie – Renew Europe)

Modératrice

Elise Debiès,

avocate, Cabinet Avoclex.

CV des intervenants Table ronde #4



Yann-Gaël Amghar

Directeur de l'Urssaf Caisse nationale

Diplômé de l'agrégation d'histoire à l'École Normale Supérieure, de Science Po Paris ainsi que de l'École nationale d'Administration (ENA), promotion Aristide Briand (2006-2008), Yann-Gaël Amghar est depuis 2017 directeur de l'Acoss, devenue Urssaf Caisse nationale. Il a commencé sa carrière en 2008 en tant qu'inspecteur des affaires sociales, puis, de 2011 à 2012, comme vice-président du collège Protection sociale à l'Inspection générale des Affaires sociales (Igas). De 2012 à 2016, il a travaillé comme conseiller et comme directeur adjoint aux cabinets de plusieurs ministères : les ministres délégués au Budget, la ministre des Affaires sociales et de la Santé devenue de 2014 à 2016 la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.



Gabriele Bischoff

Eurodéputée (Allemagne – S&D, rapporteure sur les Règlements de coordination)

Gabriele Bischoff est vice-présidente de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D) du Parlement européen depuis 2019. Elle est vice-présidente de la commission des Affaires constitutionnelles (AFCO) et membre titulaire de la commission de l'Emploi et des Affaires sociales (EMPL).

Précédemment, elle a occupé les fonctions d'attachée sociale à la représentation permanente de l'Allemagne auprès de l'UE, de conseillère principale pour la présidence de l'UE au ministère du Travail et des Affaires sociales et de chef du département de politique européenne à l'exécutif fédéral de la DGB. Elle a également été présidente du groupe des travailleurs du Comité économique et social européen de 2015 à 2019.



Bruno De Pauw

Conseiller général à l'Office national de sécurité sociale, Belgique

Bruno De Pauw est actif depuis 1995 dans le domaine de la coordination internationale de la sécurité sociale et est, en particulier, un éminent spécialiste de la détermination de la législation de sécurité sociale applicable aux salariés et fonctionnaires qui sont occupés dans un contexte transfrontalier. Conseiller général à l'ONSS, il est responsable d'une équipe d'experts au sein du département des Relations internationales et maîtrise la matière tant d'un point de vue juridique que pratique voire prospectif. Il est aussi l'un des architectes de l'obligation de déclaration préalable « Limosa » et reste à ce jour responsable de la gestion et du développement de ce service en ligne.

CV des intervenants Table ronde #4



David Dion

Chef d'unité Règlement européens de coordination de sécurité sociale (Commission européenne, DG EMPL)

David Dion est chef de l'unité de Coordination de la sécurité sociale de la direction générale de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion de la Commission européenne (DG EMPL). Précédemment, il a été : le chef de la *task force* chargée de la préparation et de l'adoption du plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux ; le chef de l'unité chargée du Dialogue social ; et encore avant, le chef de l'unité chargée de la Coordination générale, de la Planification stratégique et des Relations inter-institutionnelles. Entre 2008 et 2012, il a été l'assistant politique de trois directeurs généraux successifs de la DG EMPL. Il est titulaire d'un master et d'un doctorat en économie des universités de Paris Dauphine (France) et de Mannheim (Allemagne), ainsi que d'un master en sciences juridiques et politiques de l'université de Paris Descartes. Il a par ailleurs rédigé plusieurs publications universitaires, dont un livre sur l'intégration économique européenne.



Mathilde Munoz

Économiste, École d'Économie de Paris

Mathilde Munoz est économiste, chercheuse associée à l'université d'Harvard spécialisée dans les questions de taxation et de mobilité internationale. Normalienne, elle est diplômée de l'École Polytechnique, de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), et du *European Doctoral Program* à la *London School of Economics*. Sa recherche a été récompensée par le prix de la meilleure jeune économiste de l'*International Institute for Public Finance* en 2019, la *OECD Future of Work Fellowship* en 2020, et le prix Arthur Sachs en 2021. Depuis 2020, elle est également missionnée par la Commission européenne pour étudier le travail détaché en France et en Belgique dans le cadre du consortium POSTING.STAT.



Le lieu : Le CESE

La conférence aura lieu dans la salle l'hémicycle du bâtiment du Palais d'Iéna, où siège le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE).

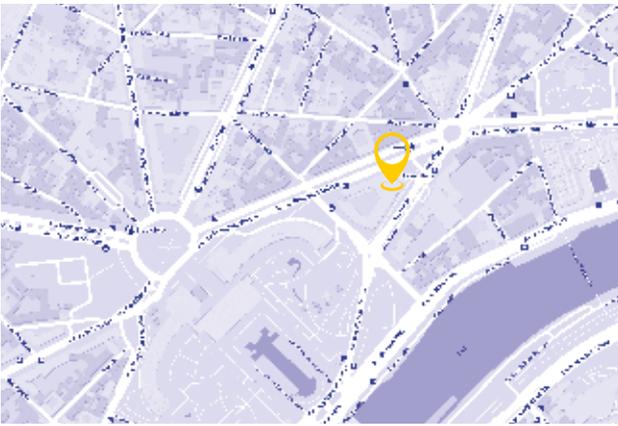
Assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement. Il est l'addition de corps intermédiaires et d'organisations économiques, sociales et environnementales variées et engagées.

Le Conseil participe à une démocratie mixte et continue nécessaire.

Le CESE est enrichi de la participation citoyenne, via des consultations, des pétitions ou l'association de citoyennes et citoyens à certains de ses travaux.

Suivez l'actualité du CESE et de ses travaux sur le site lecese.fr et sur Twitter à [@lecese](https://twitter.com/lecese).

Accès



Entrée principale
Téléphone
Site internet
Transports

9 Pl. d'Iéna 75016 Paris
+33 1 44 43 60 00
lecese.fr
Métro 9 : Iéna
Métro 6 : Boissière ou Trocadéro
Bus 63 : Iéna
Bus 32 et 30 : Albert de Mun
Bus 82 : Lübeck
RER C : Pont de L'Alma

Normes sanitaires

Voir gouvernement.fr/info-coronavirus

Aspects techniques

-  Wifi *hémicycle* disponible sur place
-  Interprétation simultanée français / anglais
-  Visionable en direct sur [Zoom](https://zoom.us)

-  Sur Twitter à [#ConferenceREIF2022](https://twitter.com/ConferenceREIF2022)
-  Page de la conférence sur reif-eu.org
-  Rediffusion disponible après la conférence



PROTECTION SOCIALE FRANÇAISE



Cet événement n'est pas organisé par le Gouvernement français. Il est cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Représentation des Institutions françaises de sécurité sociale auprès de l'UE
Maison européenne de la protection sociale - Rue d'Arlon 50, 1000 Bruxelles, Belgique
T. +32 2 282 05 63 – info@reif-eu.org

